

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 janvier 2007

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 30/01/2007

D -20070051

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 29 janvier Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents:

M. Hugues MARTIN; M. Didier CAZABONNE; M. Michel DUCHENE; Mme Véronique FAYET; M. Jean-Paul JAUFFRET; M. Jean-Charles BRON; Mme Françoise BRUNET; M. Dominique DUCASSOU; M. Stéphan DELAUX; Mme Carole JORDA-DEDIEU; M. Jean-Marc GAUZERE; M. Claude BOCCHIO; Mme Elisabeth VIGNÉ; M. Joël QUANCARD; Mme Muriel PARCELIER; M. Jean-Michel GAUTÉ; M. Henri PONS; Mme Anne WALRYCK; M. Pierre LOTHAIRE; M. Jean-Louis DAVID; M. Alain MOGA; M. Bruno CANOVAS; Mme Françoise PUJO; M. Jacques VALADE; Mme Michelle DARCHE; Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET; M. Patrick SIMON; Mme Anne CASTANET; M. Charles CAZENAVE; Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE; M. Alexis BANAYAN; Mme Eliane BON; Mme Chantal BOURRAGUÉ; Mme Mireille BRACQ; Mme Nadine MAU; Mme Françoise MASSIE; M. Jean-Didier BANNEL; Mme Christine CHARRAS; Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE; Mme Elisabeth TOUTON; Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF; Mme Laurence DESSERTINE; M. Jean MERCHERZ; Mme Chrystèle PALVADEAU; M. Daniel JAULT; Mme Michèle DELAUNAY; Mme Claude MELLIER; M. Jacques RESPAUD; Mme Martine DIEZ; Mme Brigitte NABET; M. Vincent MAURIN; M. Matthieu ROUVEYRE; M. Pierre HURMIC; Mme Marie-Claude NOEL; M. Patrick PAPADATO; M. Jacques COLOMBIER;

Excusés:

Mme Martine MOULIN-BOUDARD; Mme Anne-Marie CAZALET; M. Alain PETIT; M. Guillaume HÉNIN;

Stade Chaban-Delmas. Fourniture et installation de deux écrans géants et de ses équipements. Signature du marché. Autorisation

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'installation de deux écrans géants et de ses équipements au stade Chaban-Delmas, dont le coût est estimé à la somme de 1 220 000 € TTC, la Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par le Bureau d'études CESMA.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier l'offre de la société PHILIPS VIDIWALL, pour un montant de 949 054,70 € T.T.C.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33, 40 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 412 (stades), article 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 janvier 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ Adjoint au Maire